

CERTIFICAT BPF

Nous confirmons

que l'entreprise **Interlabor Belp AG, Aemmenmattstrasse 16, 3123 Belp, Suisse**, est autorisée à fabriquer et à distribuer des principes actifs pharmaceutiques et des médicaments ;

que l'entreprise exerce les activités suivantes:

- contrôle de qualité (chimique, physiques, biochimique) de médicaments en tant que laboratoire d'analyse externe
- contrôle de qualité biologiques de médicaments en tant que laboratoire d'analyse externe
- contrôle de qualité microbiologiques de médicaments en tant que laboratoire d'analyse externe exclus les tests de stérilité

que l'entreprise se conforme aux règles applicables en Suisse de fabrication pour les principes actifs pharmaceutiques et les médicaments règles qui correspondent aux normes de bonne pratique applicables à la fabrication et au contrôle de qualité de la PIC/S (Pharmaceutical Inspection Convention/Co-operation Scheme) et des Directives de la Commission Européenne;

que l'entreprise est sujette à inspections périodiques par les autorités compétentes et que la dernière inspection de base en date a été faite le **8-9 août 2018**;

que les exigences concernant la fabrication et le contrôle de la qualité des principes actifs pharmaceutiques et des médicaments pour l'exportation sont équivalentes à celles valables pour des principes actifs pharmaceutiques et des médicaments commercialisés en Suisse.

Berne, 19 novembre 2018
No 18-2366

Swissmedic
Institut suisse des produits
thérapeutiques



Dr Alfred Ryf

